

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**Unité Nationale de Coordination  
Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**



**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**

**Services de consultant relatif au recrutement d'un bureau pour l'adaptation des plans architecturaux, Suivi et Contrôle des travaux de construction des aménagements connexes dans la région de Koulikoro pour la Phase II du PAAR.**

No Crédit : IDA 6124 - ML

No. Plan de Passation des marchés du 06/05/2019 au 27/10/2020

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (**PAAR**). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat **relatif au service de consultant pour l'adaptation des plans architecturaux, Suivi et Contrôle des travaux de construction des aménagements connexes dans la région de Koulikoro pour la Phase II du PAAR.**

L'objectif global est de réaliser l'Adaptation des plans architecturaux de nouvelles construction et réhabilitations des infrastructures de la Phase I aux investissements de la Phase II, le suivi et contrôle des travaux de construction des aménagements connexes de la Phase II du PAAR dans la région de Koulikoro, afin d'améliorer les conditions de vie des populations dans les villages traversés.

Il s'agit entre autre de :

- préparer le dossier d'APS et d'APD relatif à l'adaptation des plans architecturaux,
- assurer la surveillance des travaux de construction des ouvrages socioéconomiques et le contrôle de la qualité des infrastructures fournies,
- assurer que les travaux réalisés rentrent dans les budgets prévus.

L'Unité Nationale de Coordination invite les consultants (**groupement de bureaux d'architecture et d'ingénierie**) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans le domaine des études architecturales, techniques (APS, APD) et contrôle/suivi des travaux;
- ✓ avoir au moins huit (08) expériences spécifiques dont :
  - Cinq (5) en études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et
  - Trois (3) en contrôle et suivi des travaux d'aménagement.
- ✓ fournir les preuves de ses capacités techniques et managériales : (Organisation administratif et technique de la firme, capacités techniques et matériels) ;
- ✓ fournir les preuves de la réalisation de missions similaires (études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement, dont au moins un (1) dans la zone UEMOA).

**A ce titre, le consultant (bureau) devra présenter une brève description des prestations similaires et fournir les pièces à conviction (PV de réception, attestation de service fait ou bonne fin d'exécution ; les pages de garde et pages de signature de contrats).**

Une short-liste de trois (03) des meilleurs candidats sera établie conformément aux règlements de passation des marchés de l'IDA pour la suite de la procédure.

#### **LIEU D'EXECUTION :**

La mission sera réalisée dans la région de Koulikoro.

#### **DUREE DE LA CONSULTATION :**

La durée de la consultation est de **quarante-cinq (45) jours** pour la phase études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et **Quatre-vingt-dix (90) jours** pour la phase contrôle et surveillance des travaux.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de

Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale » de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection se fera suivant la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:  
UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org) ,Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrite doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **19/08/2019** avant 16 heures.

Unité Nationale de Coordination (UNC)  
A l'attention de Monsieur le Coordinateur  
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako  
Tél: +223 20 21 57 25  
Fax: +223 20 21 92 30  
E-mail: [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr)

Bamako le 29 Juillet 2019

Le Coordinateur